

30

N. 209. Rio de Janeiro le 18 juillet 1822
et. 1. Ex. " ce Ministre du Vicomte de Almeida
Ministre des Affaires Etrangères
et Consul général

Je profite avec empressement du départ pour Jersey d'un bâtimenit qui voile pour transmettre à V. Ex. " le résumé de ce qui se passe en cette capitale.

Le Prince Rijnt, par un ordonnance en date du 3 de ce mois et d'après l'avis de son conseil d'état a créé au Brésil un nouveau ministère celui de la Justice - en se conformant à cet effet aux dispositions du décret de l'Assemblée de Lisbonne en date du 18 Avril de l'année dernière, qui prescrivait cette création pour le Portugal seulement. S. Ex. R. a nommé à ce nouveau département M^r. Castano Pinto de Almeida ministre
qui avait les Finances, et elle a donné ce poste en
avec la Présidence du Trésor public, par une autre ordon-
nance du même jour, à M^r. Martin Francisco Ribeira
d'Andrade frère du ministre de l'intérieur et des Affaires
étrangères. J'ai annoncé dans la tenu à V. Ex. " que le dit
Martin Francisco, membre de la Junta de St. Paul, a-
vait été démis de ses fonctions d'après un mouvement
séditionnaire du Peuple et de la garnison de la dite ville et
que, peu après, on lui avait ordonné de sortir de la Pro-
vince de St. Paul.

Par ma dépêche précédente, j'ai eu l'honneur d'
informer V. Ex. " que S. Ex. R. avait transmis des ordres
à Bahia apres que le Gouverneur, M^r. Almeida et la
garnison portugaise eussent à s'embarquer immédia-
tement pour Lisbonne : apres d'accueillir l'exécution
de ces ordres, le Prince a fait sortir, le 14, de la Porte une
division composée de la brigade união des comba-
tis Maria da Glória et Liberal et du brigue Reino Uni-
do : on a embarqué sur ces bateaux des canons, des
pistolets, des sabres et des Piques qui on dis-
tribuera au besoin aux naturels du pays. M^r. Labatut,

dont j'ai déjà parlé à V. Ex^e, est chargé du commandement des forces de terre et de leur organisation; il a avec lui un détachement de 600 hommes de la garnison de cette capitale et environ quarante officiers.

M^r. Le B^ron Rousset, commandant la station sur les côtes du Brésil, est parti d'ici le 17 mai pour se rendre à Bahia; il n'avait permis qu'il y resterait de Bahia le 10 juillet pour revenir en cette rade. Je n'ai pas eu de nouvelles depuis son départ et la dernière lettre qui m'est parvenue de M^r. Guimbaud est de 11 mai: cependant dès le 2 juillet j'ai reçu ce curieux document des préparatifs qu'il faisait ici contre le Gouvernement et la garnison Portugaise de Bahia et j'ose me flatter que, d'après ces nouvelles, M^r. Rousset se sera déterminé à prolonger son séjour dans la dite baie avec la frégate l'Araujo. Je serais bien plus inquiet si, dans une crise aussi périlleuse, je ne voyais pas un bataillon du Roi prêt à me appuyer à notre曲me et à nos empêchements.

D'après les ordres de S. et R. tous les citoyens de cette capitale ayant voté doivent se réunir le 27 de ce mois dans leurs paroisses respectives, après de disposer les électeurs qui devront ensuite nommer les députés de la Province qui devront siéger dans l'assemblée générale constitutive et législative du Royaume du Brésil.

J'aurai l'honneur de transmettre à V. Ex^e par la première occasion, un exemplaire des instructions qui doivent être publiées pour servir de règle soit à la nomination des électeurs de paroisse soit à celle des députés, leurs noms, leurs appartenances &c.

Maler